



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial
des HAUTES TERRES D'OC**

<p>Nombre de membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En exercice : 18 • Qui ont pris part à la délibération : 15 	<p>L'an deux mille vingt-deux, le sept mars à dix heures trente, le comité syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Vialavert (LE BEZ).</p>
<p>Date de convocation :</p> <p>28 février 2022</p>	<p>Etaients présents :</p> <p>- Pour la C/C Sidobre - Vals et plateaux : Christine BERNOT, Christine CALVET, Gilles COMBES, Jean-Marie FABRE, Jean-Claude GUIRAUD, Brigitte PAILHE-FERNANDEZ, Françoise PONS et Alain RICARD</p> <p>- Pour la C/C des Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc : Pierre BAILLY, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, Francis CROS, Jim RONEZ et Anne-Lise SAUTEREL</p> <p>Absents excusés : André CABROL, François BONO et Daniel VIDAL.</p> <p>Alain CABROL a été désigné secrétaire.</p>

[Délibération N° 2022-12 – Convention financement du tiers-lieu](#)

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que le PETR des Hautes Terres d'Oc a déposé un dossier auprès de la Région dans le cadre de l'appel à projet « Tiers-Lieu Régional » afin de permettre le financement des investissements de la tranche 2. Hautes Terres d'Oc est lauréat et bénéficie d'un financement pour les travaux.

Après en avoir délibéré, sur proposition du Président, le Comité Syndical, **à l'unanimité :**

AUTORISE le Président à signer la convention annexée à la présente délibération et tous actes afférents à cette opération

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Brassac, le 7 mars 2022

Le président,
Jean-Marie FABRE.

